



Compte Rendu de la séance de Conseil Municipal du 3 décembre 2019

- Présents :** Mmes Jacqueline FROMONOT, Andrée POITOUT, Jacqueline ZELIOLI
MM Joël CANTON, Jean-Marie FROMONOT, Bruno GERMANEAU,
Bernard LECUILLER, Patrick VAILLANT
- Absents :** Mme Karine TUPINIER
MM François BACHELIER, Vincent TUPINIER

La séance est ouverte à 18 heures

1) Compte rendu des séances du 18 juillet et 30 septembre 2019

Approuvé à l'unanimité.

2) Situation financière

La trésorerie est saine. Les 16 990 € de taxes sur les pylônes sont en attente d'encaissement.

Budget Fonctionnement : A la rubrique 11 qui regroupe les principales dépenses courantes, 29 000 € sont dépensés sur un budget initial de 36 000.

Les frais de personnel ont atteint la prévision, soit 29 000 €. Un ajustement sera peut être nécessaire.

La contribution solidarité de 10 253 € compensée à 100 % est en attente.

Le poste indemnités et subventions diverses (dont le SDIS) affiche un solde positif de 5 300 €. Il reste assez pour terminer l'année

En recettes, les droits de mutation budgétisés pour 4 000 € se sont montés à 5 300 €.

Les taxes foncières restent à encaisser et les fermages et loyers divers sont en cours.

Cimetière : l'entreprise va être relancée début janvier 2020.

Trottoirs rue St Etienne : l'entreprise qui devait réaliser le chantier d'un montant de 36 000 TTC avant la fin de l'année sera contactée début janvier.

Un emprunt de 18 000 € a été contracté pour financer la TVA des travaux de voirie, mais pas utilisé à ce jour, la totalité des travaux n'étant pas réalisés.

3) Indemnités du personnel

La prime de fin d'année a été reconduite pour 2019. Une décision modificative budgétaire sera peut être nécessaire pour ajuster la prévision initiale.

4) Transports scolaires

Il reste à verser 540 € aux familles au titre de l'année 2018/2019. L'année 2019/2020 est gratuite car prise en charge par le Conseil Régional.

5) Concessions cimetière

Les tarifs n'ayant pas été augmentés depuis 2007, le Conseil décide de porter les concessions cinquantennaires à 200 € et les trentennaires à 120 € à compter du 1^{er} janvier 2020.

6) Questions et informations diverses

Maintenance : les groupes de sécurité de secours du caveau étant hors service, ils seront remplacés avant le 31 décembre 2019.

Un panneau signalant l'emplacement handicapés sera posé sur le mur de la grange municipale

Un panneau de stationnement interdit a été posé sur le mur de la propriété POITOUT face à l'entrée de la cour de la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.